

À Montréal, la Communauté Moldave du Québec a protesté contre la falsification des résultats des élections parlementaires et contre les illégalités commises par les autorités de la République de Moldova entre le 5 et le 11 avril 2009.

Le samedi 11 avril 2009, plus de 300 membres de la *Communauté Moldave du Québec* se sont rassemblés dans le parc qui se trouve à côté de l'église „Buna vestire” (Annonciation) pour protester contre la falsification des résultats des élections parlementaires et contre les illégalités commises par les autorités de la République de Moldova entre le 5 et le 11 avril 2009.

La Présidente de la Communauté, Ala Mândacanu, a relaté les derniers événements qui se sont produits en République de Moldova et a lu le projet de motion. Les différents intervenants, médecins et artistes, ingénieurs et musiciens, journalistes et juristes, résidant à Montréal et à Ottawa, ont parlé de la douleur ressentie devant les événements de Chisinau et ont exprimé leur soutien aux jeunes protestataires ; ils ont blâmé les actes de répression et d'intimidation commis par les autorités envers les professeurs et les étudiants.

Les participants au meeting ont condamné avec véhémence les fraudes électorales et les actions d'intimidation dirigées contre la presse et la société civile moldaves. Les informations sur les manifestations d'hostilité du gouvernement communiste de Chisinau envers la Roumanie ont suscité la réprobation de toute l'assistance.

Des pancartes brandies par les protestataires portaient des slogans en roumain, en français et en anglais. Il est important de noter que parmi ceux qui ont participé au mouvement de protestation se trouvaient des Moldaves d'origines ethniques différentes - roumains, ukrainiens, russes, gagaouzes. Les participants ont accueilli très chaleureusement l'intervention de Natalia C., d'origine gagaouze, qui a assuré à l'assistance que de très nombreux représentants des minorités nationales de la République de Moldova partagent les valeurs démocratiques et souhaitent l'intégration du pays dans l'Union européenne.

Pierre Morel, professeur universitaire canadien, roumanophone, a parlé de l'importance de préserver l'orientation démocratique de la République de Moldova. Paul Dancescu, président de l'Association culturelle roumaine, a exprimé son appui total aux aspirations de la jeunesse bessarabienne vers les valeurs démocratiques et nationales.

Les participants au meeting ont également évoqué la nécessité de modifier le Code électoral de manière à ce que la diaspora moldave puisse exercer dans une plus large mesure son droit de vote.

La motion de la Communauté Moldave du Québec a été votée à l'unanimité.

*Motion
de la Communauté Moldave du Québec
concernant les élections en République de Moldova
et les événements du 7-11 avril*

Exprimant notre préoccupation devant l'aggravation de la situation socio-politique en République de Moldova, considérant que le processus électoral doit se dérouler librement et honnêtement, partageant les valeurs démocratiques consacrées par les lois et les accords nationaux et internationaux, convaincus que les libertés civiles et les droits de la personne sont les valeurs les plus précieuses d'un État moderne, refusant avec fermeté toute forme de violence,

Nous, membres de la Communauté Moldave du Québec déclarons ce qui suit:

Nous condamnons avec véhémence la fraude commise dans les résultats des élections parlementaires du 5 avril 2009.

Nous soutenons les demandes exprimées pacifiquement par la jeunesse, rassemblée par milliers, concernant la vérification des résultats des élections et l'organisation de nouvelles élections au cas où les fraudes seraient avérées ; nous demandons que soit assuré un accès libre des partis démocratiques à toute l'information nécessaire.

Nous condamnons les actes de violence et de vandalisme qui se sont produits et nous demandons la mise en examen des provocateurs et de leurs organisateurs réels ; nous considérons que l'ouverture de procédures pénales à l'encontre des leaders de l'opposition et les manœuvres d'intimidation vis-à-vis de la société civile ne conduiront pas à la stabilisation de la situation.

Nous condamnons la création d'un climat de répression et d'intimidation des jeunes qui sont en désaccord avec le résultat des élections. Les mauvais traitements et les arrestations en masse de protestataires, l'organisation de procédures judiciaires dans l'enceinte du commissariat général de police au lieu des instances judiciaires, les restrictions à l'accès des avocats aux personnes jugées, la non-information des parents sur le lieu où se trouvent leurs enfants en état d'arrestation, l'enlèvement de personnes sur la voie publique, représentent des illégalités qui font partie de l'arsenal de régimes totalitaires. Nous demandons la publication sans délai de la liste des personnes arrêtées et la libération immédiate de celles qui sont retenues illégalement.

Nous condamnons les actes d'intimidation à l'égard de la presse, d'expulsion des journalistes étrangers, de blocage informationnel de la République de Moldova et les autres actions de restriction des libertés et des droits fondamentaux des citoyens, et nous demandons le respect des droits constitutionnels concernant l'accès à l'information, la liberté de réunion et la libre circulation.

Nous condamnons les actions abusives commises par les autorités de la République de Moldova à l'encontre de la Roumanie, pays qui a soutenu dès l'origine les aspirations à l'indépendance et à la démocratie de la République de Moldova ; ces actions constituent un manquement grave aux accords européens signés par notre pays et à ses obligations vis-à-vis de l'Union européenne.

Même si nous sommes éloignés, de cœur nous sommes aux côtés de ceux qui sont restés

chez nous et nous exprimons notre conviction que rien ne peut compromettre l'avenir européen de la République de Moldova.

Montréal

Le 11 avril 2009